



Compte-rendu de l'audioconférence DRFiP 67 entre direction et organisations syndicales du 14 mai 2020 État des lieux – Covid-19

Présents pour la direction : Madame COULONGEAT, Madame HERAUD, Messieurs DAAS, MAY et ISEL.

Organisations syndicales (OS) : CGT, Solidaires Finances Publiques, FO, CFDT et CFTC.

I – Plan de Reprise d'Activité (PRA) de la DGFIP post Covid-19

Entre 50 et 53 % sont présents dans les services à la DRFiP67 depuis le 11 mai (et 37 à 42 % de télétravailleurs). Il existe une différence en fonction des missions.

Les taux en présentiel les plus élevés sont les suivants :

- SIP jusqu'à 60 % ;
- SIE jusqu'à 63 % ;
- SDE jusqu'à 65 %.

Sur le contrôle fiscal, il a été signalé que les collègues du PCRFP intervenaient en soutien des SIP, ce qui expliquerait un taux de présence de 39 % pour cette mission.

Le CPS est, pour sa part, assisté par des collègues de la BCR, du PCE et du SL-REC pour traiter les bulletins d'adhésion d'ici fin juin.

La DRFiP affirme qu'il s'agit d'une reprise progressive, mais le taux reste bien supérieur à celui de 37 % affiché par la DGFIP.

Paiement de proximité (buralistes)

La DRFiP 67 fait partie de la 2^e vague de préfiguration et entre dans le dispositif le 19 mai. Les trésoreries aujourd'hui fermées au public le resteront jusqu'au 12 juin. Seuls les paiements sur rendez-vous pour les régisseurs se poursuivront. Le dispositif de paiement chez les buralistes nécessite des Datamatrix (un genre de QR-code) sur les avis et factures qui commencent maintenant à être imprimés par les services de la DGFIP. Cela va donc commencer doucement, même si les buralistes pourront les traiter dès le 19 mai. La consigne sera donnée de renvoyer les usagers ayant des factures et titres avec Datamatrix auprès des buralistes.

En cas de délai de paiement, le buraliste ne verra pas les paiements antérieurs déjà effectués sur cette facture. Le remboursement d'éventuels trop perçus sera à la charge de nos services.

À partir de 15 juin, l'ouverture au public sera examinée au vu des conditions sanitaires du département.

En cas de réouverture le 15 juin, 5 trésoreries résiduelles sur le département permettraient les paiements en numéraire jusqu'à la fin de l'année 2020 : Eurométropole de Strasbourg, HUS, Haguenau, Saverne et Sélestat. Puis en 2021, il n'y aurait plus que 2 caisses (Strasbourg et Saverne). Une communication dans la presse est prévue.

Interrogée sur le nombre de buralistes effectivement ouverts, la direction a indiqué que 55 buralistes étaient prévus initialement (aucun sur Sarre-Union !), mais qu'elle n'avait aucune visibilité, puisque les buralistes étaient en contrat avec la Française des Jeux.

II – Réponses aux questions posées par les OS et interventions en séance

A – Sur les questions RH

Personnes en situation de vulnérabilité et poursuite en Autorisation d'Absence (ASA)

Elles restent en ASA. Les chefs de service ont appelé ces agents.

Désormais, les agents fragiles sont soit ceux en ALD soit ceux dont les maladies seront reconnues comme telles par leur médecin traitant. Si ces agents sont définis par la MP ou par les chefs de service, **hors les cas de reprise d'activité, le nouveau dispositif ne fait plus intervenir le médecin de prévention. Les collègues en situation de vulnérabilité devront donc produire auprès du service RH un certificat** (préservant le secret médical) **établi par le médecin traitant.** Les 130 collègues actuellement en ASA pour situation de fragilité seront contactés pour être informés des démarches à effectuer.

Les congés retirés selon l'ordonnance Dussopt (racket de jours ARTT/congés)

La direction va commencer à mettre en œuvre la note de la DGFIP sur le sujet, mais ignore quand les opérations seront terminées.

La CGT vous invite à signer la pétition intersyndicale en ligne « Pétition Intersyndicale DGFIP : VOL PAR ORDONNANCE » et a mis à disposition un modèle de recours hiérarchique sur son site internet.

Sur les horaires et le temps de travail quotidien

Les horaires de travail décalés sont possibles pour prendre en compte les horaires des écoles et du périscolaire (quand il existe) et pour éviter les heures de pointe des transports en commun. **Les plages de travail fixes sont donc ignorées dans la période.** Il n'y a cependant plus de possibilité de se faire créditer des heures. En cas de problème sur les horaires de travail, pensez à contacter la CGT.

Travail à distance

La DRFiP a été saisie d'une première demande de travail dans le service le plus proche d'un agent pour éviter les transports en commun. Elle est à l'étude et devrait être satisfaite dès lors que les règles de distanciation peuvent être respectée dans le service demandé.

Campagne d'évaluation

Les délais pour les procédures de recours ont été repoussés. La DRFiP67 est en attente d'une information de la direction générale sur le calendrier de ces opérations.

Frais de repas

Il n'est plus possible de bénéficier du remboursement dès lorsqu'il existe une restauration collective. Il y a eu revirement sur la question de ces remboursements pour les bénéficiaires de titres-restaurant (TR). Alors que la direction avait annoncé en audioconférence qu'il était possible d'y avoir recours à la place des TR, la DGFIP a annoncé depuis que c'était « à l'étude ». La DRFiP67 attend donc une consigne du national.

Accueil du public

La DRFiP67 ne prévoit pas d'ouverture supplémentaire de services avant le 25 mai. Les modalités de réouverture seront discutées avec les organisations syndicales en groupe de travail. Il y a cependant une exception : à l'initiative du chef de service, le SIP de Sarre-Union

proposera des rendez-vous dès la semaine prochaine alors que la Directrice pense que c'est prématuré.

Calendrier du mouvement de mutation de septembre 2020 et NRP

Les organisations syndicales ont demandé si les restructurations de service en lien avec le NRP prévues fin 2020 auront lieu. Elles ont relayé les inquiétudes des agents ayant déposé une demande de mutation en lien avec ces restructurations qui se demandent si ces dernières auront lieu.

Réponse : ce n'est pas la préoccupation première de la direction. Le DG a dit que les opérations sont suspendues, une reprise coordonnée est prévue en national, un Groupe de Travail (GT) aura lieu en juin et un CHSCT ministériel en automne.

Concernant la restructuration sur Molsheim (arrivée du cadastre) : les travaux ont été suspendus. La direction pense que si la restructuration se faisait, un travail à distance serait mis en place.

La CGT a demandé l'arrêt des restructurations prévues jusqu'au 1^{er} janvier 2022.

La direction a refusé de donner une réponse : elle attend les consignes nationales.

Accueil sur RDV en visioconférence sur un site DRFiP67

Des agents ont signalé le risque de se faire filmer ou enregistrer. Pour la DRFiP, le risque n'est pas plus élevé qu'en présentiel. L'agent pourra porter plainte avec le soutien de la direction.

Restauration collective

Rien de neuf depuis les annonces du CHSCT du 13 mai.

Pour rappel, voici les informations données lors du CHSCT du 13 mai sur la réouverture des restaurations collectives :

- celle de la Préfecture ouvrira le 25 mai (plats froids avec réservation deux jours avant) ;
- celle rue Picquart est ouverte depuis le 11 mai (plats froids) ;
- celle de Saverne ouvrira le 14 mai (un seul type de repas disponible par jour et réservation) ;
- celle de Neudorf a ouvert le 11 mai (plateaux froids, sur réservation) ;
- celle de la Poste est pour l'instant réservée aux postiers actifs, mais un recensement des personnels extérieurs intéressés est en cours ;
- celle de la SNCF est pour l'instant réservée aux agents de la SNCF ;
- celle de la CARSAT (CFP Illkirch) ouvre le 18 mai (restauration à emporter) et un recensement des effectifs prévisibles est en cours ;
- celle du lycée de Sélestat ouvrira le 2 juin si les lycéens y retournent ;
- celle des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg (HUS) est restée ouverte.

B – Sur les commandes de matériel

Masques

Rappel : 1 100 masques chirurgicaux jetables ont été reçus le 2 avril pour les accueils des SIP et les 2 Trésoreries ouvertes au public, soit 74 agents assurant l'accueil. Comme les SIP n'ont pas ouvert au public, ils ont été réorientés à la demande de la CGT pour les agents utilisant les transports en commun.

Une dotation par la Préfecture est arrivée le 13 mai : 3 000 masques jetables chirurgicaux pour la DRFiP, les agents de la DiSI et de la DIRCOFI du département.

La DRFiP attend aussi la livraison d'une commande de masques « tout public » lavables effectuée en commun avec la DiSI : sur les 1 000 masques lavables réceptionnés, 600 reviennent à la DRFiP. 3 600 masques lavables seront fournis par l'État.

5 masques lavables seront donc fournis par agent (pour l'instant 2 disponibles par agent). Les masques jetables seront donc fournis aux agents recevant du public et aux agents Berkani.

Protections en plexiglas pour les accueils

20 plaques de plexiglas supplémentaires plus grandes et plus épaisses que les précédentes viennent d'arriver. Les poses devraient être achevées au début de la semaine prochaine. Certaines vitres pourront être posées pour séparer des bureaux quand la distanciation de 2 mètres entre agents n'est pas possible.

Climatiseurs et rafraîchisseurs

Leur utilisation est toujours interdite pour le moment. Une note nationale sur les conditions d'utilisation vient d'être produite. Elle doit d'abord être examinée par la DRFiP.

Problème de téléphonie à Sarre-Union

La CGT a signalé que des appels téléphoniques du SIP de Sarre-Union basculent automatiquement vers la Trésorerie en cas de saturation des lignes. La CGT a rappelé que les agents de la trésorerie de Sarre-Union n'ont pas les applications nécessaires ni la compétence pour répondre aux questions de fiscalité personnelle des usagers. M. CAMBIER va expertiser la question sur place la semaine prochaine.

Défaillance dans le nettoyage des locaux

La direction rappelle que le gestionnaire de site doit être informé systématiquement. Tous les problèmes avec la société ONET sont remontés systématiquement. La direction refuse de mettre à disposition des produits ménagers dans les toilettes pour les collègues. Cette pratique a déjà été testée par le passé sans résultats probants.

Le RDV hebdomadaire en audioconférence avec les représentants du personnel est reconduit.

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 20 mai à 8 h 30.

Vos représentants CGT :

Axel BOURDEAU

Gilles STREICHER

**N'hésitez pas à faire remonter vos difficultés, questions et sollicitations
par l'intermédiaire de la CGT Finances Publiques 67 :**

cgt.drrip67@dgfip.finances.gouv.fr

CGT Finances Publiques 67 – 4 Place de la République
CS 51002 – 67070 STRASBOURG Cedex
06 81 20 36 05 ou (0049) 176 7666 49 43 ou 03 88 15 38 52
www.dgfip.cgt.fr/67/ – cgt.drrip67@dgfip.finances.gouv.fr